

DES AIDES DÉDIÉES À VOTRE PROJET

En France, plusieurs **dispositifs nationaux** permettent d'aider financièrement les particuliers à rénover, adapter ou améliorer la performance énergétique de leur logement.

Ma Prime Rénov'

C'est l'aide principale de l'État pour la rénovation énergétique des logements privés. Le **Parcours « rénovation d'ampleur »** : pour des rénovations globales permettant un gain énergétique important.



Ma Prime Adapt'

C'est une aide spécifique pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap (par exemple : salle de bain adaptée, monte-escalier, etc.).



Ma Prime Logement Décent

concerne des travaux permettant le traitement d'un risque avéré pour la santé ou sécurité (péril, insalubrité, sécurité, risque d'exposition au plomb) ou d'un logement dégradé.



Loc'Avantages

C'est un dispositif qui vise à encourager les propriétaires bailleurs à produire du logement abordable pour les ménages modestes, grâce à une réduction d'impôt importante et une aide financière aux travaux.



Plafonds de ressources 2026

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 348 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+5 151 €	+6 598 €	+9 357 €	+ 9 357 €



SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLIHA est une association loi 1901 agréée « Service Social d'Intérêt Général » par l'Etat, implantée depuis 70 ans dans la Haute-Loire.

SOLIHA Haute-Loire met ses compétences au service des territoires pour l'amélioration de l'habitat privé ; grâce à la mise en œuvre d'un suivi et des animations sur le territoire.

Nous accompagnons les ménages dans leur projet de rénovation et d'adaptation du logement, pour répondre à la demande du public sur les besoins liés au logement et à l'habitat.

Intervention financée grâce au soutien des partenaires publics :



Pour + d'informations :

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

HAUTE-LOIRE

04 71 09 14 07

77 Rue du Faubourg Saint-Jean
43000 Le Puy-en-Velay
contact.hauteloire@solihha.fr

DES AIDES POUR RENOVER ET ADAPTER VOTRE LOGEMENT !

Pays de Cayres et de Pradelles
2024 - 2026

**VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE
POUR AMÉLIORER DURABLEMENT VOTRE LOGEMENT :**



Rendez-vous avec un conseiller
France Rénov' obligatoire
04 43 07 11 30



OPAH CAYRES PRADELLES

La **Communauté des Communes des Pays de Cayres et de Pradelles** déploie un nouveau volet d'accompagnement des projets d'amélioration de l'habitat, pour une période de 3 ans, en partenariat avec l'ANAH et les communes signataires du territoire.

Des aides supplémentaires sont mobilisables pour :



La rénovation énergétique globale, durable et performante



L'adaptation du logement à la perte d'autonomie



La réhabilitation des logements insalubres



Le ravalement des façades dégradées des bâtiments situés en front de rue dans des périmètres renforcés des centres-villes éligibles

Un accompagnement technique et administratif



Conseils et accompagnement technique, aide dans le montage des dossiers de demande de subventions.

Gratuit

Publics accompagnés



- Les propriétaires occupants
- Les propriétaires bailleurs
- Les locataires

Catégorie de revenus très modeste et modeste uniquement

Aides financières mobilisables



- OPAH CCPCP
- Caisses de retraite et complémentaires
- Eco-PTZ

D'autres aides sont existantes. Sous conditions

Vous souhaitez rénover votre façade ?

Contactez le service habitat de votre Communauté des Communes :

04 71 57 88 00

developpement@ccpcp.fr



ENERGIE

Les conditions d'éligibilité

- Résidence principale
- Propriétaire occupant ou Bailleurs ou Usfruitier ou Locataire
- Avoir un logement construit il y a plus de 15 ans
- Avoir un logement classé en E, F ou G au DPE

Les critères techniques



Réaliser les travaux par des entreprises certifiées RGE



Gain de deux classes énergétiques sur l'audit énergétique



2 Gestes d'isolation thermiques parmi la liste :

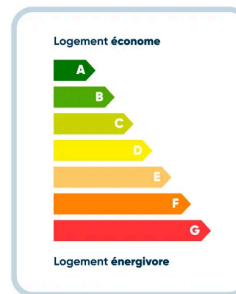
- Isolation des murs périphériques
- Isolation de la toiture
- Isolation du plancher bas
- Changement des menuiseries extérieures



Respect des résistances thermiques des matériaux



Impossibilité de conserver un système de chauffage au fioul ou au charbon



Les subventions pour la rénovation*

Sauts de classe énergétiques	Plafonds des dépenses	Ménage très modeste	Ménage modeste
2	30 000 € HT	80%	60%
3 ou +	40 000 € HT		
Prime CCPCP		8 % travaux HT	5 % travaux HT
Frais de dossiers SOLIHA pris en charge par la CCPCP			

ADAPTATION

Les conditions d'éligibilité

- Résidence principale
- Propriétaire occupant ou Usfruitier ou Hébergé à titre gratuit ou Locataire
- Avoir entre 60 à 69 ans (sous conditions de GIR) ou plus de 70 ans
- Etre en situation de handicap avec un taux incapacité > à 50% ou avoir la P.C.H

Les travaux retenus



Installation d'une douche de plain-pied avec barre d'appui, en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adapté



Rehaussement des toilettes ou installation d'un toilette suspendu, avec barre d'appui



Installation d'un monte-escalier, d'un ascenseur ou d'une plateforme élévatrice



Installation ou motorisation de volets roulants électriques



Création d'une rampe d'accès et cheminement extérieur



Création d'une pièce supplémentaire (20 m² max) ou d'une unité de vie

Les subventions pour l'adaptation*

Plafonds des dépenses	Ménage très modeste	Ménage modeste
22 000 € HT	70%	50%
Prime CCPCP	10 % montant des travaux HT	

Frais de dossiers SOLIHA pris en charge par la CCPCP

*Les données présentées sont basées sur les chiffres de l'année en cours, arrêtés à mai 2026.

